Document generated on 05/09/2025 6:51 p.m.

Documentation et bibliothèques

Cyberespace au Sud ?

Pascal Renaud

Volume 45, Number 1, January–March 1999

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1037673ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1037673ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Renaud, P. (1999). Cyberespace au Sud ? *Documentation et bibliothèques*, *45*(1), 35–36. https://doi.org/10.7202/1037673ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Cyberespace au Sud ?

Pascal Renaud
Responsable du programme Société de l'information et développement
Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, Genève

Lorsqu'on parle d'Internet, certains se réfèrent à la découverte de l'écriture, d'autres à l'imprimerie pour en indiquer le caractère révolutionnaire et les conséquences multiples. Puisqu'il s'agit d'un phénomène universel, qui concerne avant tout la circulation des connaissances, n'hésitons pas à citer Denis Diderot : *« Les hommes ont besoin d'instruction et d'amusement : toute nation obligée d'avoir recours à une autre pour se les procurer est appauvrie de cette dépense qui tourne tout entière au profit de la nation qui les procure »*.

Le créateur de l'encyclopédie met le doigt sur ce qui fonde notre action de coopération avec le Sud dans le domaine des technologies de l'information. Notre mission nous impose de veiller à ce que toutes les nations – et chaque groupe social au sein des nations – non seulement ne soient pas exclues de la société de l'information, mais y acquièrent une position d'acteur.

La formation

Pour nous, la conquête de cette position d'acteur passe par la maîtrise des techniques amenées par Internet et du contexte économique et social dans lequel elles sont mises en œuvre. Il faut veiller à ce que les pays bénéficiaires de l'aide internationale ne deviennent pas de simples clients de produits high-tech livrés clé en main ; car ces produits ne correspondent généralement pas aux capacités d'appropriation des sociétés concernées, ils sont difficiles à maintenir à long terme et ils produisent, *in fine*, plus de gaspillage que de développement. C'est pourquoi il convient de mettre l'accent sur l'adaptation et le renforcement du dispositif de formation afin qu'une véritable expertise nationale se constitue. Il est urgent que les technologies reliées à Internet prennent place dans les cursus universitaires et qu'une formation continue de qualité soit proposée aux cadres des entreprises et des administrations. Presque inconnue en Afrique, la formation continue constitue la principale source d'adaptation des cadres aux nouvelles technologies, et notamment des ingénieurs. Au Nord, combien de ceux qui vivent aujourd'hui des nouveaux métiers liés à Internet ont été préparés à cette activité dans le cadre de leur formation initiale ?

Les infrastructures

Si le dispositif de formation constitue, sans aucun doute, un élément clé de la maîtrise des techniques nécessaires à leur diffusion et à leur appropriation sociale, les infrastructures n'en demeurent pas moins un élément incontournable dans une perspective de développement.

Mais quelles sont actuellement, en Afrique, les conditions d'accès aux inforoutes ? Arrêtons-nous tout d'abord sur ce terme d'« inforoute ». Il fait penser aux infrastructures routières, c'est pourquoi il est particulièrement pertinent pour illustrer les conditions d'accès à Internet en Afrique. En effet, le transport des hommes et des marchandises nécessite des camions, des voitures en bon état, des garagistes pour les réparer, des cantonniers pour entretenir les routes. Enfin, les pompes à essence sont indispensables pour alimenter les véhicules en énergie.

Il en va de même pour les inforoutes. Tout d'abord, il faut des ordinateurs, un des éléments les plus chers de toute la technologie, et ces ordinateurs doivent être récents, car un ordinateur de plus de quatre ans ne peut exploiter correctement les services multimédias. Il faut des entreprises de maintenance et d'entretien assurant conseil et assistance ; elles sont d'autant plus indispensables que la culture de l'ordinateur y est moins répandue. Il faut aussi des liaisons de télécommunications fiables et entretenues. Enfin tout cela ne peut fonctionner sans électricité.

Les inforoutes africaines sont évidemment à l'image des routes, mal entretenues et quelquefois totalement impraticables. Dans beaucoup de pays, les coupures d'électricité sont fréquentes, certaines zones géographiques ne sont pas desservies.

Il serait néfaste de se bercer d'illusions. Si les satellites et les panneaux solaires permettent de naviguer sur Internet avec un ordinateur portable et un téléphone mobile depuis n'importe quel point du globe, ces prouesses technologiques, très utiles pour l'homme d'affaires international, ne sont pas appropriées à une diffusion massive des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Le problème n'est pas de brancher un portable dans le désert, mais de disposer, dans les villes, d'un service fiable et bon marché. Le service Internet n'a d'ailleurs d'intérêt économique que dans la mesure où les autres services publics, notamment l'alimentation en électricité et en eau, l'accès au téléphone et aux transports, sont disponibles.

Comme les routes goudronnées, Internet est accessible dans presque toutes les capitales et dans certaines grandes villes. La généralisation du service avec l'accès par numéros nationaux à tarif local est en cours dans plusieurs pays, notamment au Sénégal et au Burkina-Faso, mais elle se heurte à l'état des lignes, des centraux téléphoniques et aux capacités d'adaptation des services de maintenance ainsi qu'au nombre de lignes téléphoniques disponibles (moins d'une ligne pour 100 habitants).

Internet suscite cependant un intérêt considérable. Il est cher, les prix sont de deux à cinq fois plus élevés qu'au Nord, il fonctionne mal dans bien des cas, mais la demande est croissante. Si près de 50 % des abonnements – qui se chiffrent à quelques centaines dans chaque pays – sont souscrits par des étrangers, il n'en demeure pas moins que la demande locale progresse très vite. L'engouement pour le Net est réel et il est encouragé par les agences de coopération internationale. L'USAID (U.S. Agency for International De-

velopment a été la première a s'engager; l'« Initiative Leland » a accéléré la mise en place de liaisons spécialisées dans de nombreux pays. Aujourd'hui, tous les organismes de coopération font la promotion du réseau, chacun avec sa sensibilité propre: l'Agence de la francophonie s'est engagée fermement, quant à elle, dans le développement de contenus.

Internet s'impose dans la vie politique locale en offrant une solution bon marché pour améliorer la transparence administrative et gagner une réputation de « bonne gouvernance ». Au Mali, le dépouillement des élections présidentielles du 11 mars 1997 a pu être suivi en direct tandis qu'au Sénégal, le site du ministère de l'Intérieur affiche l'intégralité des listes électorales accompagnées d'un système de recherche sophistiqué.

Les risques

L'état actuel des infrastructures, le coût des micro-ordinateurs et des abonnements limitent considérablement le nombre de prétendants qui en font un usage personnel ou famillial. En revanche, l'Afrique est très intéressée par les usages collectifs: l'amélioration de l'enseignement, l'accès des entreprises à l'information industrielle et commerciale, la diffusion de l'information juridique et administrative vers la presse et les secteurs professionnels concernés.

L'accès à Internet à travers des structures collectives, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, est le seul moyen de ne pas cantonner l'accès à l'information à une minorité d'« info-riches ». Il existe, en effet, le risque d'une terrible fracture sociale. D'un côté les élites, « info-riches », branchées sur la Bourse de New York, de Londres ou de Paris, capables de communiquer et d'échanger dans le cyberespace avec toute la communauté moderne du monde; de l'autre, une grande majorité d'« info-pauvres », étrangère à ce monde qui les ignore et tentée par des idéologies radicales et obscurantistes. Cette séparation entre l'élite et le peuple est un risque très inquiétant apporté par les nouvelles technologies. Conscient de cet écueil, certains pays africains, à l'instar des pays développés, ont engagé une politique volontariste visant à favoriser l'usage d'Internet dans les établissements publics par le développement d'applications qui s'adresse au plus grand nombre. C'est notamment le cas du Burkina-Faso et du Sénégal.

Dans ce contexte, l'usage d'Internet pour le renforcement du système éducatif est essentiel parce qu'il concerne directement ou indirectement toute la société. L'éducation reste l'espoir commun des peuples du Sud dans leur lutte contre la misère. Mais Internet peut aussi favoriser la vie démocratique, améliorer le fonctionnement des collectivités locales, des institutions parlementaires.

Le coût des investissements nécessaires au développement du réseau dans des établissements publics ou à la multiplication de points d'accès public de type télécentres est à la portée des pays en développement. De tels objectifs doivent être encouragés par les programmes de coopération.

Des bibliothèques virtuelles pour tous

Le développement de bibliothèques virtuelles répond à cette préoccupation et comble un des besoins les plus criants. Dès l'âge de 10 ans, les enfants des pays occidentaux ont à leur disposition un centre de documentation dans leur école, une bibliothèque municipale, toute une panoplie de revues adaptées à chaque âge et à chaque niveau d'éducation. Au sud du Sahara, un professeur d'université est loin de disposer de telles facilités d'accès à l'information. Les bibliothèques universitaires sont très pauvres, il y a bien peu de centres de documentation dignes de ce nom. Les bibliothèques virtuelles offertes par Internet constituent une réponse pertinente à cette situation. Dans de nombreux cas, le Réseau ouvrira pour la première fois l'accès à une information abondante, même redondante et contradictoire. Il favorisera le développement de l'esprit critique et des points de vue indépendants. Il n'est pas utopique de penser que le Net va accélérer l'émergence d'une nouvelle génération de cadres, plus critiques, capables d'intégrer plus rapidement les changements technologiques et les évolutions du contexte socio-économique. Il est dans l'intérêt des pays du Nord d'encourager cet espoir.

Autres documents sur le sujet

Renaud, Pascal et Astrad Torrès. 1996. Rompre l'isolement grâce au réseau des réseaux: Internet, une chance pour le Sud. *Le Monde diplomatique* 502: 24-25.

Internet au Sud (cédérom): bibliothèque virtuelle contenant des documents pédagogiques, des manuels d'installation et des textes de réflexion sur Internet et le développement. http://www.ro.net/interafrique/CDROM